AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Bulletin Technique N° 28 de Janvier 1963 — 1963-I

LES TRAITEMENTS D'HIVER

I - VIGNE -

Certaines maladies de la vigne exigent des traitements d'hiver que le repos végétatif permet d'appliquer avec des produits puissants .

Esca ou Apoplexie : L'Esca est un champignon qui pénètre par les grosses plaies de taille et qui provoque un dépérissement progressif du pied. Un dessèchement brusque de la souche peut se produire en été (Apoplexie). Cette maladie se manifeste en général sur des vignes de plus de 15 à 20 ans. Les jeunes ceps présentant des grosses plaies occasionnées par le greffage peuvent également être attaqués. Les feuilles se desséchant entre les nervures annoncent les premiers symptômes de la maladie.

On appliquera en pulvérisation, sur les grosses plaies de taille, une solution d'Arsenite de Soude contenant 1.250 Gr d'Arsenic par hectolitre. Ce traitement sera exécuté avant le débourrement et au moins 15 jours après la taille. Il sera répété deux années de suite. L'Arsenite de Soude étant un poison violent, il convient de prendre les précautions nécessaires.

Anthracnose : L'Anthracnose est toujours signalée sur les hybrides qui reçoivent moins de traitements que les autres cépages contre les maladies courantes. Il ne faut pas la confondre avec l'Excoriose. On peut observer des attaques sur feuilles, sur rameaux et sur grappes. Si l'invasion le justifie, on applique en hiver, sur la souche une solution contenant 30 à 35 Kg de Sulfate de fer avec 2 litres d'acide Sulfurique par hectolitre. Il est recommandé de manipuler l'acide Sulfurique avec précaution et de bien rincer les appareils après le traitement.

Excoriose : Cette maladie est maintenant très répandue dans le vignoble du Sud-Ouest. Un traitement soigneux exécuté au moins 10 jours après la taille, mais avant le débourrement, en limitera l'extension. On pulvérisera sur les cornes du cep et la base des sarments une solution d'Arsénite de Soude à 2% de produit commercial . Dans le cas où l'on voudrait lutter à la fois contre les insectes et l'Excoriose, on pourra utiliser des colorants nitrés ou des huiles jaunes. Il est recommandé pour l'emploi de l'Arsénite de Soude de profiter d'un temps froid qui suspend la circulation de la sève. On ne traitera que des bois bien ressuyés.

Black-Rot : En hiver, il n'y a pas lieu de prévoir de traitements spéciaux contre le Black-Rot.

La conservation de la maladie est assurée par les grains desséchés et par les chancres des rameaux. Ces chancres sont particulièrement nombreux dans certains foyers de 1962.

Cependant, il est nécessaire d'appliquer les mesures suivantes :

- A la taille, supprimer les rameaux porteurs de chancres.
- Enfouir les grains secs par un labour. Il importe également au printemps, de retarder le plus possible le déchaussage, lequel ne devrait être effectué qu'après le premier traitement.

Phylloxéra gallicole ; On peut diminuer l'importance des attaques en traitant par lessivage l'ensemble du cep avec une huile d'Anthracène jaune à 2 ou 3%. On opérera juste avant le débourrement sur la vigne préalablement déchaussée. A noter que ce traitement est aussi valable contre l'Excoriose.

Acariens : Contre l'Araignée rouge et l'Araignée jaune, les traitements d'hiver ne paraissent pas donner de résultats complets. De toute façon, ils ne dispensent pas des traitements de printemps.

Contre l'Acariose qui s'est manifestée dans plusieurs vignobles au printemps, on préconise de préférence un traitement de prédébourrement avec par exemple un Oléoparathion ou une huile d'Anthracène jaune.

.../...

II - ARBRES FRUITIERS -

Les traitements d'hiver ne sont absolument indispensables que sur des arbres mal entretenus ou après de fortes pullulations de Cochenilles, d'Acariens ou de Pucerons. Dans les vergers en bon état, on ne les applique que tous les deux ou trois ans.

Conseils généraux : Pendant la taille on procède à différentes opérations sanitaires :

- Destruction des rameaux morts, chancreux, dépérissants ou blessés.
- Excision des plaies, recouvertes ensuite d'un mastic cicatrisant et désinfectant ou d'une solution de Sulfate de cuivre.
- Destruction des fruits momifiés, des pousses Oïdiées, des feuilles de Cerisier desséchées par le gnomonia.

Les feuilles tavelées responsables des premières attaques devront être enfouies par un labour. Au cas où cette opération ne pourrait être effectuée, on réduirait les contaminations en traitant les feuilles au sol avec une solution de colorants nitrés à 1% .

Les traitements seront appliqués le plus près possible du débourrement par beau temps, sans gel, à l'aide d'un appareil à forte pression et à jet réglable. La pulvérisation sera abondante, on lessivera l'ensemble de l'arbre.

Produit à utiliser :

- Huiles de Goudron ou d'Anthracène ou Carbolinéum : Produits décapants et ovicides. A utiliser surtout sur les arbres négligés, à la dose de 4 à 8% selon l'espèce fruitière.

- Huiles blanches ou de Pétrole ou minérales : Elles sont particulièrement recommandées contre les Cochenilles. On les emploie aux doses de 3 à 4%.

- Huile jaunes : mélange d'huile d'Anthracène (ou d'huile blanche) avec un colorant nitré. Pour la destruction des Cochenilles et des pontes d'insectes.

- Oléoparathions - Oléomalathions - Oléodiazinons : mélange d'huile blanche et de Parathion ou Malathion ou Diazinon. Ils détruisent les Cochenilles et les oeufs d'insectes. On peut les appliquer jusqu'au débourrement.

- Colorants nitrés : Ces produits sont surtout ovicides.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

- COCHENILLE DU MURIER -

Contre cette Cochenille qui est signalée sur Pêchers depuis quelques années il convient de traiter soigneusement les arbres atteints.

On appliquera en hiver une huile jaune en émulsion concentrée, du type mayonnaise, à 3%.

- CLOQUE DU PECHER -

Nous rappelons que la Cloque du Pêcher, peut être prévenue par l'application d'un traitement soigneux au moment du gonflement des bourgeons.

On utilisera une Bouillie bordelaise ou une spécialité Cuprique (Oxychlorure, Oxydes, Sulfate basique) à 250 g de Cuivre par hectolitre, du Captane (I25 g de M.A. par hectolitre), du Zirame, du Ferbame, du Thirame (I75 gr de M.A. par Hl.) ou une association Cuivre + Zirame (I65 g de cuivre + 75 g de Zirame par Hl.).

Ce traitement reste le plus efficace. Cependant, si les conditions climatiques ne permettaient pas de le faire dans de bonnes conditions, on pourrait après le débourrement utiliser les spécialités organiques de synthèse.

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant: L. BOUYX